

Un surveillant de collège jugé pour 27 agressions sexuelles : « nos enfants vont grandir avec ça »



Une partie des faits d'agressions sexuelles s'est produite au sein du collège Jehan-le-Pôvremoyne à Saint-Valéry-en-Caux. Paris Normandie

Les 16 et 17 septembre 2025, un ex-surveillant d'internat est jugé à [Rouen](#) pour de nombreuses agressions sexuelles commises sur des collégiens de [Saint-Valéry-en-Caux](#) et de jeunes footballeurs de [Saint-Pierre-de-Varengeville](#). La mère d'une victime témoigne.

La déflagration est arrivée le 12 juin 2023. Un jour ordinaire. Carole* emmène son fils « comme tous les lundis matin », au collège Jehan-le-Pôvremoyne à Saint-Valéry-en-Caux. Nathan* a 11 ans et a intégré depuis septembre, en internat, la section foot de l'établissement. Celle-ci est réputée. Les élèves y accèdent sur détection et dossier scolaire.

Ce jour-là, « il y avait beaucoup de parents devant la grille », se souvient Carole. Tous ne parlent que d'une chose. Cette vidéo filmée par une employée du collège, où l'on voit l'un de ses collègues, Robin B., un homme de 27 ans, chargé de la surveillance de la section foot de l'internat, au comportement anormalement proche de l'un des élèves, assis sur ses genoux.

« Il a été le premier à parler, il a brisé l'omerta. »

Carole, Mère d'une victime

Si les faits datent du 24 mai, les premiers parents ne seront avertis que le week-end du 10 juin, avant d'alerter les autres parents de la section football le 12 juin. « C'était un peu la panique à bord, raconte Carole. Le principal ne savait pas quoi dire. Mon fils est allé voir l'infirmière et il lui a confié avoir été victime de Robin B. » Nathan explique avoir subi des agressions sexuelles de la part du surveillant mais également d'avoir été obligé de pratiquer des actes sexuels avec son camarade de chambre. Des faits de complicité de viol qui ont été requalifiés en corruption de mineur, ce que souhaite contester l'avocate de Carole pendant le procès.

« Il a été le premier à parler, il a brisé l'omerta, poursuit la mère de famille. J'ai dans la foulée envoyé un mail au procureur de la République de [Rouen](#) et on a été auditionné par les gendarmes. » Nathan n'est pas la seule victime. L'enquête de gendarmerie va lever le voile sur les agissements de Robin B. au collège Jehan-le-Pôvre moyne entre 2022 et 2023 mais également quelques années plus tôt au sein du club de football de [Saint-Pierre-de-Varengeville](#) où il y jouait et animait des groupes. Au total, Robin B. est renvoyé devant le tribunal correctionnel de [Rouen](#) pour 27 agressions sexuelles sur mineur et plus d'une dizaine de corruptions de mineurs.

Principalement la nuit

L'affaire a eu un impact considérable sur la famille de Carole. « Pour sa sécurité (de Nathan), j'ai décidé de déménager. » La famille a quitté le département. « Une nouvelle vie assez brutale. Mon fils et sa sœur ont dû quitter leur collège, leurs amis. » Le comportement de Nathan a changé. « C'est très difficile. Il refuse d'aller à l'école, il déprime, il regrette ses copains. Moi, j'ai été extrêmement touchée par tout ça. J'ai été presque balayée, ça s'appelle un trauma. » Carole ne s'est jamais doutée de ce que subissait son fils à l'internat. « Après coup, il y avait peut-être un ou deux signes. On avait remarqué avec d'autres parents que nos enfants étaient très fatigués le vendredi soir. » Les faits d'agressions sexuelles se déroulaient principalement la nuit, les adolescents étaient réveillés.

« Trahi par cet établissement »

Carole en veut également à l'institution. « On s'est senti trahi par cet établissement. Il y a eu des défaillances et aujourd'hui, on n'a aucune réponse. J'ai du mal à comprendre que personne n'ait rien vu pendant une année. »

Pendant le procès, elle souhaite que « les choses soient dites telles qu'elles se sont passées. Nos enfants vont grandir avec ça. La peine ne sera jamais à la hauteur des faits. Je veux qu'il prenne assez d'années de prison pour que mon fils puisse grandir assez pour avancer ».

*Les prénoms ont été modifiés